Arrêté fédéral urgent : asile et diplomatie

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 999

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020372

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ARRÊTÉ FÉDÉRAL URGENT

Asile et diplomatie

(*ag*) Débat radiophonique sur le nouvel arrêté urgent, modifiant la loi sur l'asile. Je n'en croyais pas les ondes. Françoise Pitteloud, conseillère nationale socialiste, plutôt réputée pour des prises de position tranchées sur ce sujet, faisait non seulement l'éloge d'Arnold Koller, dont l'humanisme sincère méritait certes cet hommage, mais même vantait la haute qualification des fonctionnaires fédéraux. Et pourtant l'arrêté fédéral correspond à un durcissement dans le traitement de l'asile.

Pourquoi donc ce changement de ton à gauche, cette résignation à droite? C'est que chacun s'accroche à la loi qui offre à chaque requérant les garanties juridiques de l'examen du bien-fondé de sa demande. Les partisans d'une politique plus dure ne savent pas comment pourrait, sans arbitraire, fonctionner un système de contingentement annuel. Au profit des premiers arrivés? Avec des sous-contingents par nationalité? Il n'ignorent pas non plus qu'il serait inopportun que la Suisse se singularise de la sorte en Europe.

Les partisans d'une politique plus généreuse et qui, souvent, ont payé de leur personne estimaient jusqu'ici que tout réfugié (à l'exception des infiltrés par des services secrets et des délinquants) méritait d'être défendu. Le réfugié qui a faim est aussi digne d'attention, nous disait-on, que celui qui a peur pour sa sécurité ou sa liberté. Aujourd'hui on concède qu'il faut distinguer les requérants économiques des requérants politiques. La recherche du refuge ne recouvre plus la recherche de l'emploi.

Et même si chacun sait par des calculs d'arithmétique simple que la nouvelle procédure ne permettra pas de régler toutes les demandes annuelles et encore moins de résorber le retard, on s'entend pour sauver la loi et l'interprétation juridique de l'asile.

L'économique engendre le politique

La distinction entre l'économique et le politique, qui est le fondement même de la sélection des demandes, est en fait inadaptée à l'envergure du problème. Opérante, peut-être, pour beaucoup de situations individuelles, elle est globalement irréaliste.

La pauvreté, la sous-alimentation qui mettent en mouvement les hommes des pays pauvres vers les pays riches ne peuvent, sur place, qu'engendrer des tensions politiques. Dans les situations favorables une dictature sera jetée bas devant le constat de son inefficacité ou de sa corruption; mais la misère exacerbera aussi, en d'autres circonstances, les fanatismes, les nationalismes, les coups d'Etat.

S'imaginer qu'il suffit de «trier» les authentiques politiques des abusifs économiques est, à son tour, angélique: les Kurdes, les Tamouls nous l'ont pourtant appris.

Des actions multiples

L'aide internationale, la coopération bilatérale devra, toujours plus, être soumise à une condition absolue de respect des libertés démocratiques essentielles par les pays bénéficiaires. Tous les pays riches sont dans une situation identique; ils ne pourront, dans la coordination de pressions diplomatiques fortes, qu'agir en commun et la Suisse avec eux.

Des accords facilitant un travail temporaire associé à une formation professionnelle, comme Genève l'a judicieusement proposé pour nos relations avec la Turquie, devraient être assortis d'une garantie de respect de la sécurité des ressortissants turcs refoulés. Il n'y a pas de garantie sans contrôle. L'exercice est donc diplomatiquement difficile à l'égard d'Etats chatouilleux quant à leur souveraineté.

Les conditions d'accueil posées aux requérants ne peuvent prendre toute leur signification qu'en rapport avec une politique étrangère active. Il n'y aura pas de solution unique idéalement juste, mais des actions politiques diverses sans trop d'illusions, hélas! sur la capacité de contenir partout dans le monde les potentats.

Ainsi l''asile, la coopération, une diplomatie active acceptant d'intervenir solidairement avec d'autres pour le respect des libertés essentielles deviendront les faces d'une même action. ■

VOTATIONS VAUDOISES

Le dérapage

(*ag*) Les initiative antinucléaires, repoussées par le peuple, ont provoqué un déchaînement de propagande d'un tel excès mensonger qu'il faut craindre pour la qualité du débat démocratique.

Après les slogans des opposants, les partisans de ces initiatives ne pouvaient plus, pour hausser le ton, que nous menacer tous, et encore mieux nos enfants, de cancer ou de leucémie.

L'acharnement des adversaires s'expliquait, la portée du droit cantonal étant fort limitée, par la volonté de réussir un test avant les votations fédérales de cet automne sur le même sujet.

Mais si en septembre ils recourent à des moyens si vulgaires, ils s'exposeront à la réaction vive de citoyens qui croient à la qualité du débat et qui pensent que la fin ne justifie pas tous les moyens publicitaires. ■

ÉGLISE ET DÉMOCRATIE

Mauvais ménage

(*cfp*) Eglise et démocratie ne font pas bon ménage, à en croire cette réponse de Wolfgang Haas, évêque contesté du diocèse de Coire, à une question de *La Liberté*:

— Comment expliquez-vous cette montée des tensions au sein du catholicisme suisse?

— La cause première est l'opposition entre les convictions démocratiques de notre société et la conception hiérarchique de l'Eglise. Pour un évêque c'est très difficile de faire comprendre que l'Eglise ne peut pas devenir une démocratie! Toute la pensée est dominée aujourd'hui par ces idées qui sont aussi une idéologie: les partis, les groupes de pression, etc.

Lu, avec le reste de l'interview, dans *La Liberté* du 2-4 juin, page 7. ■